

PROCEDURE DE DEPOTS DES MEMOIRES RECHERCHE DE MASTER 1 ET 2

Les mémoires soutenus en vue de l'obtention d'un diplôme de master 1 ou 2 peuvent faire l'objet d'un double dépôt :

- Dépôt papier la bibliothèque du LARHRA,
- Dépôt électronique sur la base DUMAS (Dépôt Universitaire de Mémoires Après Soutenance – <http://dumas.ccsd.cnrs.fr/>)

Les deux dépôts se font de manière complémentaire suivant la procédure détaillée ci-dessous.

Le dépôt électronique permet d'assurer une conservation pérenne des mémoires et de participer à la constitution d'une bibliothèque numérique des travaux soutenus au LARHRA.

Conditions à remplir pour le dépôt

- Une autorisation de diffusion doit être signée à la fois par l'auteur du mémoire et par le directeur de mémoire ;
- Une attestation de non-plagiat doit être signée par l'auteur ;
- Les réglementations relatives à la propriété intellectuelle, au droit à l'image et à l'anonymat des personnes ou établissements doivent être respectées.

Modalités du dépôt

Une fois les conditions mentionnées ci-dessus remplies, le dépôt est effectué auprès du personnel de la bibliothèque du LARHRA.

Pour ce faire, les autorisations de diffusion ainsi que l'attestation de non-plagiat seront récupérées et archivées. Une attestation de dépôt sera délivrée en retour.

La version papier sera signalée au catalogue de la bibliothèque et les volumes archivés en magasin. La version électronique sera signalée dans la base DUMAS. Pour le dépôt électronique, l'ensemble du document devra se présenter sous un seul fichier ; seules les annexes peuvent faire l'objet d'un fichier complémentaire.

Les formats acceptés sont : PDF, WORD OU OPEN OFFICE WRITER

Les fichiers peuvent être transmis à la bibliothèque du LARHRA soit par mail à l'adresse larhra-diderot@ens-lyon.fr, soit sur clé USB aux horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Lundi	9h – 12h	14h – 16h
Mardi	9h – 12h	14h – 17h30
Mercredi	9h – 12h	
Jeudi	9h – 12h	14h – 16h
Vendredi		14h – 16h

Auteur du mémoire

Je soussigné(e) (Prénom NOM)

Courriel pérenne.....

Téléphone portable : Téléphone fixe :

auteur et signataire du mémoire mentionné sur le procès-verbal de soutenance ci-joint, **certifie** :

- l'avoir déposé à la bibliothèque du LARHRA pour archivage
- la conformité de la version électronique déposée avec l'exemplaire imprimé remis au jury et à la bibliothèque
- qu'en cas d'autorisation de diffusion sur la base DUMAS, une version de mon mémoire exempte des documents non libres de droits sera également déposée

agissant en l'absence de toute contrainte, et sachant que je bénéficie de la liberté de permettre ou non la diffusion de mon mémoire,

J'AUTORISE SON SIGNALEMENT ou SA DIFFUSION, sans limitation de temps, dans les conditions suivantes :

CATALOGUE DE LA BIBLIOTHEQUE	Diffusion immédiate	<input type="checkbox"/>
	Diffusion différée (jj/mm/aa) :	<input type="checkbox"/>
DUMAS * (Texte intégral)	Diffusion immédiate	<input type="checkbox"/>
	Diffusion différée : (jj/mm/aa) :	<input type="checkbox"/>

*Base nationale de diffusion de travaux universitaires de niveau bac+4 et bac+5 : <http://dumas.ccsd.cnrs.fr>

JE N'AUTORISE PAS SON SIGNALEMENT ou SA DIFFUSION. Le mémoire est alors simplement archivé à la bibliothèque du LARHRA

Mise en ligne

De la mention <input type="checkbox"/>	De mon courriel <input type="checkbox"/>
--	--

Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, je peux à tout moment modifier l'autorisation de diffusion que j'ai donnée par l'envoi d'une simple lettre ou d'un courriel à la bibliothèque du LARHRA : larhra-diderot@ens.fr

Je renonce à toute rémunération pour la diffusion effectuée dans les conditions précisées ci-dessus.

Fait à Lyon, le

Signature de l'étudiant(e)

Précédée de la mention « bon pour accord »

Directeur du mémoire

Je soussigné(e)..... directeur du mémoire précité,
certifie avoir pris connaissance des conditions de diffusion définies par l'auteur ci-dessus et prononce un :

- AVIS FAVORABLE** au signalement et la diffusion du mémoire dans les conditions définies par l'auteur
 AVIS DÉFAVORABLE au signalement et à la diffusion du mémoire dans les conditions définies par l'auteur

Fait à Lyon, le

Signature du directeur du mémoire

ATTESTATION DE NON PLAGIAT

Je soussigné(e)

- Déclare que ce mémoire est un document original fruit d'un travail personnel
- Déclare que personne d'autre que moi n'a le droit de faire valoir ce travail, en totalité ou partie, comme le sien ;
- Est informé(e) que la loi sanctionne la pratique qui consiste à prétendre être l'auteur d'un travail écrit par une autre personne ;
- Atteste que les sources ayant servi à élaborer mon travail de réflexion et de rédaction sont référencées de manière exhaustives et claire dans la bibliographie à la fin du mémoire ;
- Déclare avoir obtenu les autorisations nécessaires pour la reproduction d'images, d'extraits, figures ou tableaux empruntés à d'autres œuvres.

A Lyon, le

Signature

ATTESTATION DE DEPOT

Ce document certifie que les versions papier et électronique de votre mémoire ont été déposées à la bibliothèque du LARHRA.

Monsieur ou Madame

a déposé, à la bibliothèque du LARHRA,

- les exemplaires électroniques
- les exemplaires papier

de son mémoire intitulé :

.....
.....

soutenu en

Fait à Lyon le,

Signature et cachet de la Bibliothèque

NOTE D'INFORMATION SUR LE DROIT D'AUTEUR

A toutes fins utiles, voici quelques liens et informations sur le droit d'auteur, le plagiat, la citation des sources :

[URL consultées le 6 décembre 2012]

Informations générales

De l'intérêt de déposer votre mémoire : http://methodoc.univ-rennes2.fr/depot_memoire

Educol : <http://www.cndp.fr/internet-responsable/se-documenter-publier/>

Droit d'auteur

Wikipédia : http://fr.wikipedia.org/wiki/Droit_d'auteur

Code de la propriété intellectuelle (version en vigueur au 6 décembre 2012) :

http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=7A787A72A386F7370279F27045C08971.tpdjo15v_3?cidTexte=LEGITEXT000006069414&dateTexte=20121206

Le plagiat

Sensibilisation à la lutte contre le plagiat (université de lyon) : <http://www.universite-lyon.fr/l-universite-de-lyon/sensibilisation-a-la-lutte-contre-le-plagiat-152630.kjsp>

Archéologie du copier-coller : <http://archeologie-copier-coller.com/>